

Compte rendu du Conseil municipal du vendredi 16/10/2020 à 20 h

Présents	14
Absents excusés	1
Représentés	0

L'an deux mil vingt, le seize octobre à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis au foyer rural, sous la présidence de M. SAUGET Gérard, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le dix octobre deux mil vingt.

Composition des commissions thématiques de la CCEV : proposition de membres

Le Conseil municipal a procédé à la désignation des correspondants des vice-présidences des commissions de la Communauté de Communes d'Ecueillé – Valençay dont fait partie la commune :

Commission « développement économique, abattoir, aménagement du territoire et technologies de l'information et de la communication »	Mme CLEMENT Catherine
Commission « service de gestion des déchets »	Mme BOURROUX Annette
Commission « voirie et bâtiments communautaires »	M. LOGIE Denis
Commission « développement touristique et communication »	Mme LOTTAZ Véronique
Commission « énergies renouvelables et agriculture »	M. DOUBLIER Denis
Commission « biodiversité et environnement »	M. DOUBLIER Denis
Commission « services à la population »	Mme PINON AHODIKPE Chantal
Commission « culture et sports »	M. BOURGUIGNON Matthieu

Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre 36 – Compétence GEMAPI – Désignation d'un représentant

Le Conseil municipal a désigné comme représentant M. RABIER Daniel.

Demandes de subventions

Fédération des aveugles de France : Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

La ligue des droits de l'Homme : Le Conseil décide de verser 50 € à cette association.

Devis CERIG – Module Facturation PAYFIP– paiement par Internet

Vu que la Trésorerie de Châtillon est amenée à disparaître et qu'il ne sera plus possible de déposer des espèces pour les régies et considérant qu'il sera plus simple pour les administrés de payer leurs factures via Internet (Cantine, Garderie), le Conseil municipal décide d'équiper le secrétariat d'un logiciel DATAMATRIX.

Désignation d'un correspondant défense :

Concernant l'obligation de désigner au sein de chaque Conseil municipal un conseiller municipal chargé des questions de défense. Ce conseiller sera chargé de l'information et de la sensibilisation des administrés de sa commune aux questions de défense, le Conseil municipal désigne M. SAUGET Gérard comme correspondant défense pour la commune de Pellevoisin.

Les tarifs de location des communales (la gare et le foyer rural) au 1er janvier 2021

Considérant l'augmentation des charges de fonctionnement, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de location des salles de 1 % à compter du 1er janvier 2021 et d'accorder une réduction de 50 % aux personnes habitant la commune de Pellevoisin et aux sociétés locales, les tarifs sont arrondis à l'euro supérieur.

Les tarifs des cimetières communaux (concessions et location du caveau provisoire) au 1er janvier 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter de 1% (arrondi à l'euro supérieur) le prix de vente des concessions.

Pellevoisin, le 21 octobre 2020.

Le Président,